



N°2023-D01

OBJET :
Election du 2nd Vice-
Président

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

Le 25 janvier à 17h30

Le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Base de Plein Air et de Loisirs de l'Etang de Saint-Quentin en Yvelines dite « île de loisirs » sous la présidence de Monsieur José CACHIN.

Etaient présents :

Mesdames Chantal CARDELEC, Gwendoline DESFORGES, Sylvie PIGANEAU
Messieurs José CACHIN, Patrick STEFANINI

Etaient absents excusés :

Mesdames Colette GERGEN
Messieurs Karl OLIVE – Othman NASROU – Ali RABEH

A donné pouvoir :

Monsieur NASROU à Madame PIGANEAU

VU l'article L 5721-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article VI des Statuts du Syndicat Mixte précisant qu'en cas de vacance du poste du Président ou de la moitié des postes du Bureau de Saint Quentin en Yvelines au sein du Syndicat Mixte ayant ainsi entraîné le renouvellement de trois membres du Bureau Syndical de l'Île de Loisirs de Saint Quentin ;

VU la délibération n°2020-036 en date du 23 septembre 2020 portant élection du Président du Syndicat Mixte ;

CONSIDERANT dès lors qu'il convient de procéder ce jour à l'élection des Vice-présidents et du Secrétaire-Trésorier ;

CONSIDERANT la démission des représentants du Conseil Départemental en décembre dernier ;

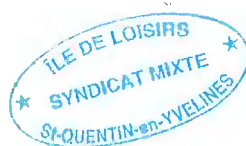
CONSIDERANT la désignation de nouveaux représentants au Comité Syndical de l'Île de Loisirs de Saint-Quentin en Yvelines

CONSIDERANT que ce renouvellement nécessite la désignation d'un 2nd Vice-Président ;

Mbres en exercice : 9
Quorum : 5
Présents : 5
Pouvoir : 1
Suffrages exprimés : 6

LE COMITE SYNDICAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité,

DESIGNE Madame DESFORGES Gwendoline 2nd Vice-Président du Comité Syndical



Fait à Trappes, le 25 janvier 2023

Le Président du Syndicat Mixte

José CACHIN